

ORION **industry**

Orion Industry 16, Chemin de la Guy 91160 Ballainvilliers www.orion-industry.com
Tél.: 01 69 34 53 11 Fax.: 01 69 09 31 83 Courriel. : info@orion-industry.com
N° SIRET : RCS Nanterre B 395030661 - Code APE 518 J
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 06181 91

Programme de formation au processus semi-automatique de coupe cambrage de composants électronique traversants

Durée du stage : 8 heures

Nombre. maximum de stagiaires par session = 6

Nombre. minimum de stagiaires par session = 1

Niveau du personnel formé : opérateurs, technicien méthode et maintenance

Objectifs du stage :

Maîtriser les principes de la coupe et du cambrage de composants électroniques axiaux

Moyen utilisé pour la formation :

Machine Streckfuss C043E

Formation des opérateur, techniciens méthode et maintenance

1 Principes généraux de la coupe et cambrage

Acceptabilité des longueurs de coupe par rapport à la norme IPC-610

Acceptabilité du marquage des composants par rapport à la norme IPC-610

2. Moyen de coupe semi automatique Streckfuss C043E

Description des différents éléments du moyen

Description des différents outils et choix des outils en fonction de l'application

Réglage des paramètres de coupe

Procédure de changement des outils

Formation technicien de maintenance

Description des opérations d'entretien

TRAVAUX PRATIQUES

- Réalisation de coupe et cambrage

- Changement des outils

– Commentaires des observations

–

ANIMATEUR DU STAGE : M. Frédéric Pierson / Orion Industry

Sessions 2017 = à la demande.

Le défaut de contrat conforme à la réglementation en vigueur peut donner lieu à des sanctions pénales (4 500 € d'amende)
(art. L 993-2 du code du trav.)

Les contrats de formation sont des contrats de droit privé. Il n'existe pas de modèle type. Toutefois, certaines clauses sont à mentionner impérativement en vertu des dispositions du Livre IX du code du travail comme l'illustre l'exemple ci-dessus.